



16ème législature

Question N° : 16977	De M. Laurent Panifous (Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires - Ariège)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse > Pénurie de médicaments dans le cadre du TDAH	Analyse > Pénurie de médicaments dans le cadre du TDAH.
Question publiée au JO le : 09/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Laurent Panifous appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur la situation préoccupante des pénuries de médicaments prescrits dans le cadre du trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH). La Haute autorité de santé estime que 3,5 à 5,6 % des enfants scolarisés souffriraient de TDAH en France. Ce trouble neurodéveloppemental, défini par l'association, selon des modalités variables, d'un déficit attentionnel, d'une hyperactivité motrice et d'une impulsivité, a des retentissements importants sur la vie familiale, sociale et scolaire. Les personnes avec un TDAH ont des risques accrus d'échec scolaire, de difficultés dans le fonctionnement social et de conduites à risques. La prise en charge médicamenteuse par le méthylphénidate, bien qu'elle ne soit pas systématique, est indiquée dans le cadre d'une prise en charge globale du TDAH, lorsque les mesures non médicamenteuses (la prise en charge éducative appropriée et l'intervention psychosociale) se sont révélées insuffisantes et en complément de ces mesures. Or l'actuelle rupture d'approvisionnement des médicaments à base de méthylphénidate (Quasym essentiellement) alors même qu'ils ont intégré la liste des médicaments d'intérêts majeurs éditée en juin 2023 par le ministère de la santé, met en difficulté ces jeunes patients et leurs familles. Aussi il lui demande quelles mesures concrètes le Gouvernement envisage pour assurer une amélioration durable de l'accès à ces médicaments mais aussi éviter les pénuries des médicaments identifiés d'intérêt majeur.